

LAINES ET LAINAGES, SAVOIR :—

509. Produits composés entièrement ou en partie de laine cardée, peignée et filée, de poil d'alpaca, de chèvre ou d'autres animaux de même espèce, savoir : Couvertures de laine et flanelles de toute description, draps, doeskins, casimires, tweeds, étoffes à habits, pardessus et manteaux, draps feutrés de tout genre, non ailleurs spécifiés. étoffe pour colliers de chevaux, laine filée et à tricoter, fil de laine à broder, fil de laine peignée ; effets tricotés, savoir : Gilets et caleçons et bonneterie non ailleurs énumérés..... 7½ c. p. lb. et 20 p. c.
510. Tous articles faits en tout ou en partie avec de la laine cardée, peignée et filée, du poil de chèvre, alpaca ou autre animal semblable, non autrement spécifiés, sur tous ces articles coûtant dix centins par verge et moins (1887)..... 22½ p. c.
511. Coûtant plus de dix et moins de quatorze centins (1887)..... 25 p. c.
512. Coûtant quatorze centins et plus (1887)..... 27½ p. c.
513. En ce qui regarde les items 510, 511, 512, le demi-denier sterling sera considéré comme l'équivalent d'un centin et des sommes plus élevées en sterling seront calculées dans la même proportion.
514. Vêtements confectionnés de toutes sortes, y compris les casquettes de drap et couvertures de cheval taillées, faits en tout et en partie avec de la laine cardée, peignée et filée, du poil de chèvre, alpaca ou autre animal semblable, confectionnés par le tailleur, la couturière ou le fabricant, non autrement spécifiés (1887)..... 10c. p. lb. et 25 p. c.
515. Tapis, savoir :—Bruxelles, tapisserie, hollandais, vénitien et en damas, nattes et tapis de toutes sortes, et feutres et droguets imprimés, et tous tapis et carrés non autrement spécifiés 25 p. c.
516. Tapis, façon d'Ecosse, à trois brins et à deux brins, pure laine..... 10c. p. v. c. et 20 p. c.
517. Tapis, façon d'Ecosse, à deux brins et à trois brins, dont la chaîne est toute de coton ou de matière autre que de la laine cardée, peignée ou filée, ou de poil d'alpaca, de chèvre ou d'autres animaux de même espèce..... 5c. p. v. g. c.
518. Feutre pressé de toute espèce, n'étant ni rempli, ni recouvert d'aucun tissu..... 17½ p. c. et 20 p. c.
519. Laine, classe I, savoir :—Leicester, Cotswold, Lincolnshire, laine longue de South Down, ou laines lustrées, et autres laines de peigne des mêmes espèces que celles produites en Canada 3c. p. lb.
520. Levain, tablettes de, et levain comprimé, en paquets d'une livre et au-dessus, ou en vrac..... 6c. p. lb.